

Composition sur une question de la société contemporaine : Faut-il encore être féministe ?

Une bande-dessinée sur le thème de la « charge mentale » a récemment circulé sur internet, au point de créer ce que l'on peut appeler un « buzz » sur les réseaux sociaux. Abondamment relayée par les médias, cette courte planche illustrée a mis sur le devant de la scène la question de la répartition des tâches ménagères et domestiques entre hommes et femmes et même plus précisément la question de la charge d'anticipation et de planification de ces tâches quotidiennes majoritairement supportées par les femmes.

Cet exemple récent nous montre que le féminisme, entendu comme la recherche de l'égalité entre hommes et femmes, loin d'appartenir uniquement au passé, reste une question sensible au sein de la société contemporaine.

Par recherche d'égalité entre les hommes et les femmes, il faut entendre la recherche d'une égalité de droits mais aussi celle d'une égalité réelle (ou égalité de faits). En effet, garantir une égalité en droit entre individus n'est pas nécessairement synonyme d'égalité réelle dans la vie quotidienne (vie publique, vie professionnelle, vie privée et vie familiale).

Le principe d'égalité est un des piliers de notre contrat républicain dont la devise est « liberté, égalité, fraternité ». La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) de 1789, bien qu'elle ne nomme dans son titre que la moitié de l'humanité –à savoir les hommes- dispose que « les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Il convient d'entendre ici le terme « Hommes » comme regroupant les Humains, hommes et femmes confondus.

Si la question du féminisme et de l'égalité hommes – femmes dépasse largement le cadre de notre pays, les différences de situation à travers le monde nous semblent justifier de restreindre notre réflexion aux pays occidentaux et plus spécifiquement à la France. En effet, la situation des femmes dans le monde est extrêmement hétérogène (l'exemple récent de l'Arabie-Saoudite qui vient d'autoriser ces dernières à conduire mais les restreint à un régime de tutelle vis-à-vis de leur mari, frère voire fils nous le démontre bien) et nécessiterait une réflexion trop élargie pour pouvoir analyser les mécanismes à l'œuvre dans notre société.

La question de « faut-il encore être féministe » est centrée autour du terme « encore » qui nous renvoie aux évolutions permises, notamment dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, grâce aux mouvements féministes. L'enjeu est donc de savoir si il est encore nécessaire aujourd'hui de rechercher cette égalité entre hommes et femmes dans notre pays.

Au regard des droits acquis au cours de ces décennies (droit de vote, droit à l'avortement, ouverture d'un grand nombre de métiers, auparavant réservés aux hommes, aux femmes, etc...), on peut considérer qu'une forme d'égalité de droits est acquise. Peut-on pour autant estimer qu'une égalité de faits a été atteinte ?

Face à la persistance d'inégalités, il semble toujours nécessaire de prôner des valeurs féministes aujourd'hui mais sous quelles formes ? Les formes d'actions dits « féministes » du passé sont-ils encore valables ou doivent-ils évoluer pour s'adapter à la complexification de notre société moderne ?

Si une situation d'égalité des droits semble aujourd'hui acquise en France, la persistance de certaines formes d'inégalités de faits entre hommes et femmes contribue à faire du féminisme un enjeu toujours actuel (I). Toutefois, les évolutions de la société moderne remettent en cause une «vision « essentialiste » des identités de genre et incitent à penser la recherche de l'égalité homme-femme de manière inclusive et pro-active (II).

I. Une situation d'égalité de droits qui n'empêche pas la persistance de fortes inégalités de faits entre hommes et femmes.

Si le féminisme est un mouvement et une notion ancienne, il a connu un essor considérable dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, avec d'importantes concrétisations en termes de droits acquis pour les femmes (A). Cette situation d'égalité formelle est aujourd'hui encore actuelle en France mais n'empêche pas la persistance d'un certain nombre d'inégalités entre hommes et femmes dans les sphères publiques et professionnelles, mais aussi dans la sphère privée et familiale (B).

#### A. L'essor des mouvements féministes a permis d'atteindre une situation d'égalité de droits entre hommes et femmes.

La volonté des femmes de faire reconnaître leurs droits, à égalité avec les hommes, est ancienne. Une des figures les plus connues au XVIII<sup>ème</sup> siècle est celle d'Olympe de Gouges. Cette dernière, dans le contexte de la Révolution française marquée par une volonté citoyenne de reconnaissance de droits universels, a cherché à prôner cette égalité de droits pour tous, femmes y compris. Elle a ainsi, par exemple, rédigé une version déclinée de la Déclaration des droits de l'Homme en féminisant le titre et parlant des « droits de la femme ». L'universalisme et l'esprit des Lumières semblait toutefois s'arrêter au citoyens de sexe masculin.

C'est au XX<sup>ème</sup> siècle, et par le truchement malheureux des deux guerres mondiales, que les femmes ont vu leur place dans la société française évoluer. En effet, les hommes partis au front ont laissé les « commandes » de la société aux femmes qui sont sorties de l'espace privé (la maison) où elles étaient confinées pour « faire tourner l'économie ». Cet élément déclencheur a entraîné l'essor des mouvements féministes dont une des figures emblématiques est Simone de Beauvoir. Les femmes ont petit à petit obtenu indépendance (possibilité d'ouvrir un compte bancaire et travailler sans autorisation de leur mari), droits citoyens (au premier rang duquel le droit de vote) mais également des droits « à disposer de leur corps » par le biais de la légalisation de l'avortement (loi Veil) et la pilule.

Dans une dynamique globale de « libération » de la société (avec, entre autres les événements de mai 1968) les femmes ont ainsi acquis toute une série de droits réels et de libertés.

Au vu de ces évolutions, être féministe aujourd'hui pourrait sembler dépassé, en tout cas non-utile.

Cependant, si ces évolutions normatives ont indéniablement apporté des changements réels dans la vie quotidienne des femmes (et, par conséquent, dans toute la dynamique des rapports sociaux), il s'avère que de nombreuses inégalités persistent.

#### B. De fortes inégalités de faits persistent dans toutes les sphères de la société (privée, professionnelle et publique)

Les femmes étaient traditionnellement rattachées à la sphère « intime » et les hommes dévolus aux « affaires privées ». Si cette dichotomie est aujourd'hui dépassée, au vu notamment du fort taux d'activité professionnelle des femmes, certains déterminismes semblent persister. Ainsi, les femmes s'occupent encore majoritairement des tâches ménagères et des tâches liées aux soins des enfants. Même au sein des tâches de la maison, une forte ségrégation persiste, les hommes s'attelant en priorité aux tâches de bricolage par exemple et les femmes aux missions de ménage. Les femmes restent encore fortement liées au rôle de « mère » également, la prise en charge notamment des enfants en bas-âge (nourrisson) leur revenant prioritairement. Au-delà de l'exécution des tâches, les femmes portent souvent la responsabilité de l'organisation et la planification des tâches rattachées au foyer (la « charge mentale »). On parle ainsi parfois de « Deuxième journée » pour les femmes rentrant du travail.

Ces inégalités se retrouvent aussi dans la sphère professionnelle. Des écarts de rémunération importants entre hommes et femmes existent, à compétences et postes égaux et la répartition par champs professionnels reste également ségréguée : les hommes allant prioritairement vers les domaines techniques (ingénieurs,...) et les femmes vers les domaines dits de « care » tels que le social ou le soin aux enfants bien souvent moins rémunérateurs.

La répartition du temps de travail est aussi un sujet très parlant, la très grande majorité des temps partiels étant pris par les femmes. Ce choix étant, la plupart du temps, induit par la nécessité de garder les enfants le mercredi. Plus le nombre d'enfants au sein de la famille augmente, plus le pourcentage de femmes à temps partiel augmente. La part des femmes dans les emplois à forte responsabilité (emplois de direction, fonctions de Directeur général des services pour la fonction publique) est également faible, notamment au regard de leurs taux de réussite dans les études supérieures. On peut expliquer ce phénomène par la notion de « plafond de verre » qui illustre ce phénomène d'auto-limitation ou auto-censure des femmes dans le déploiement de leur carrière.

La sphère publique n'est pas non plus exempte de ce phénomène d'inégalités entre hommes et femmes. En effet, la représentation politique donne également clairement un avantage aux hommes, bien qu'un mouvement d'évolution important soit à l'œuvre dans ce domaine (gouvernement paritaire, composition plus féminine de l'Assemblée Nationale, etc). Il semble, qu'en termes

symboliques, les attributs du pouvoir restent encore rattachés à la figure masculine (autorité, puissance, charisme). Max Weber nous montre, pour aller dans ce sens, que la légitimité du pouvoir repose sur trois socles : la légitimité autoritaire, la légitimité charismatique et la légitimité légal-rationnelle. La dimension de représentation est ici essentielle dans l'acceptation du pouvoir. Une récente étude montre d'ailleurs que le timbre de voix des femmes a baissé (est devenu plus grave) depuis 20 ans. Ce phénomène peut s'expliquer par leur entrée dans la sphère publique et la nécessité d'adopter des codes (un « habitus » dans le sens bourdieusien) propre à leur conférer légitimité.

Le constat des inégalités persistantes entre hommes et femmes nous pousse à dire qu'il est toujours nécessaire d'être féministe aujourd'hui. Cette recherche d'égalité, si elle ne se place plus prioritairement au niveau des droits formels, doit chercher l'acquisition de droits réels.

Cette quête est complexe car elle revêt une série d'enjeux sociaux, intimes, identitaires et symboliques. Face à une société moderne « sécularisée », « désenchantée » et de plus en plus complexe, le féminisme doit s'adapter.

## II. Une recherche d'égalité réelle entre hommes et femmes qui doit faire face à la complexification de notre société moderne et se penser de manière inclusive et pro-active.

Notre société moderne est caractérisée par un mouvement de sécularisation impliquant une forme de dérégulation des rapports sociaux. Les identités féminines et masculines, auparavant vues comme des acquis tirés des différences biologiques entre les sexes, apparaissent donc maintenant davantage comme des construits sociaux, des identités de genre. Ces évolutions impliquent de profondes mutations dans les définitions mêmes de chaque identité (féminine et masculine) et dans l'assignation des rôles sexués (A).

Face à ces mutations, les mesures – notamment en termes de régulation et d'action publiques – doivent se penser de manière inclusive (ne laissant pas les hommes ou les identités de genre et sexuelles différents à l'écart) et de manière pro-active (dans une logique d'investissement social) (B).

### A. L'avènement de la société moderne : complexification et identités plurielles.

Marcel Gauchet dans le « désenchantement du monde » explique les racines de l'avènement d'une société moderne dans la sécularisation. Ainsi, le retrait de la religion de la sphère publique en tant que déterminant essentiel des normes sociales et régulation des relations entre individus a provoqué un phénomène de complexification des dynamiques sociales. La place de chacun au sein de la société n'est plus dictée par des impératifs religieux (et imposés de « l'extérieur ») mais repose sur les choix exercés par chaque individu. Peut en résulter, comme le dit Ehrenberg, une « difficulté d'être soi » due au fait de devoir assumer sa situation sociale comme une résultante de choix personnels. Ce mouvement d'individualisation peut s'appliquer aux relations hommes – femmes qui ne reposent plus autant qu'avant sur des normes sociétales rigides. L'augmentation des familles recomposées et unions libres en est un exemple. Poussé à l'extrême, ce phénomène peut mener au constat d'une perte de lien social et d'individualisme accru. Les individus, hommes ou femmes, peuvent perdre leurs repères au sein d'un « société du vide » comme le dit Lipovetsky.

En parallèle, un mouvement, que l'on peut qualifier de « désessentialisation » de l'identité sexuelle a également vu le jour. Avec les recherches dans le domaine des « gender studies », l'identité d'homme ou de femme peut être vue comme un construit social, fruit de normes ou valeurs inculquées aux individus de manière différente selon qu'ils soient fille ou garçon (femme ou homme). L'identité féminine ne trouve donc pas son origine dans les distinctions biologiques (ou naturelles) mais par le biais d'incitations ou contraintes sociales appliquées aux petites filles dès leur plus jeune âge. Comme le montre l'ouvrage « Du côté des petites filles », ces dernières ne sont pas naturellement « douces » et « fragiles » mais sont, dès leur scolarité, incitées à intégrer ces attitudes sociales. A l'inverse, les petits garçons sont valorisés dans des comportements « courageux » et « téméraires ». Ces qualités seront, par la suite, celles recherchées dans les sphères professionnelles ou politiques comme nous l'avons vu.

Ces comportements peuvent être conscients et volontaires, mais aussi inconscients et intégrés par les individus. Ainsi, une étude montre que des individus ne s'adresseront pas de la même manière à un bébé similaire s'ils croient qu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille. Les catalogues de jouets sont également un exemple criant de cette ségrégation par sexe dès le plus jeune âge.

Cette conception de l'identité de genre peut entraîner des formes de brouillage de repères (ou déstabilisation) au sein de la société. Le livre de Judith Butler « Trouble dans le genre » l'illustre bien.

De nouvelles formes d'identité sont reconnues, certains pays allant jusqu'à reconnaître l'existence d'un genre « neutre ».

Ainsi les identités masculines et féminines se détachent aujourd'hui en partie de leurs sources essentialistes. Comme le disait Simone de Beauvoir : « On ne naît pas femme, on le devient » et ce devenir est devenu plus libre et détaché des normes sociales. On voit ainsi des femmes revendiquer publiquement le fait de ne pas vouloir devenir mère ou des hommes vouloir s'occuper plus de leurs enfants (les « nouveaux pères »). Certains mouvements féministes restent toutefois attachés aux attributs féminins traditionnels, comme les « Femen » qui manifestent sur la voie publique la poitrine nue. Le débat que provoque leur action montre bien que ce lien entre identité naturelle (dont la poitrine est l'illustration) et l'identité construite est encore en mouvement.

Les mutations forcent donc à penser la recherche de l'égalité hommes – femmes de manière renouvelée en adoptant des mesures de régulation publique pragmatique et à destination de tous.

#### B. De nécessaires mesures de régulation : un « féminisme » renouvelé.

Pour répondre aux enjeux de la société moderne, les mesures féministes ne peuvent plus se penser uniquement à destination des femmes. Les outils « traditionnels » comme les mesures de discrimination positive (quotas de femmes dans les comités de direction, binôme homme-femme lors d'élections locales) sont utiles mais pas suffisants. Construits dans le but de corriger les inégalités de faits, dans une logique de recherche d'équité, ils ont vocation à exister de manière provisoire. Ils comportent, de plus, un risque de discrimination accrue et posent des problèmes d'acceptation sociale car ils rompent le principe d'égalité.

Ces modalités d'action ont toutefois le mérite d'entraîner un effet de « modèle » pour les générations futures, la présence d'une femme au sein d'un poste de direction pouvant permettre aux autres femmes de lever leurs craintes ou « auto-censure » dans le futur.

Toutefois, il semble qu'un des principaux freins à l'égalité homme – femme se joue dans la conciliation, ou la rencontre, entre sphère privée et sphère professionnelle.

Comme le montre Dominique Méda dans ses travaux, la carrière d'une femme est largement déterminé par l'évolution de carrière de son mari/compagnon. Une politique efficace en faveur de l'égalité homme – femme doit donc s'adresser à tout le monde.

Il peut ainsi s'agir de mesures éducatives, comme cela s'applique dans certaines crèches ou écoles tendant vers la neutralité des activités ou jouets proposés aux petites filles ou petits garçons.

Des actions dans le monde du travail peuvent aussi permettre une meilleure conciliation vie professionnelle et vie privée pour hommes et femmes : interdiction des réunions après une certaine heure, souplesses accordées aux agents pour gérer leurs contraintes familiales, etc...De manière plus globale, Dominique Méda va même jusqu'à préconiser l'instauration d'une semaine de 32 heures pour permettre à hommes et femmes de s'investir pleinement dans la sphère familiale.

Une politique volontariste des puissances publiques permettrait également d'inclure femmes et hommes dans les mécanismes sociaux et familiaux. Comme le dit Andersen, il s'agit de passer d'une logique d'État « infirmier » (compensation financière, comme avec le complément de mode garde qui indemnise les employés qui réduisent leur temps de travail, majoritairement des femmes) à une logique d'État « investisseur » qui s'incarnerait, par exemple, par un service de petite-enfance (garde d'enfants) plus développé. C'est donc une régulation publique inclusive et pro-active qui semble permettre le renforcement de l'égalité homme-femme.

Etre féministe reste aujourd'hui encore nécessaire pour garantir la pérennité de notre pacte social. La persistance des inégalités entre hommes et femmes, malgré une situation d'égalité de droits, doit faire l'objet de mesures publiques volontaristes.

Le contexte contemporain, marqué par la dérégulation des rapports sociaux et l'émergence d'identités plurielles, oblige à penser le féminisme de manière renouvelée. Il semble que les actions visant uniquement les femmes, comme l'instauration de quotas, ne soient pas suffisantes et doivent être complétées par des mesures destinées, de manière inclusive, aux hommes et femmes réunis dans la sphère professionnelles et dès leur plus jeune âge.

Les récentes polémiques autour de l'ABC de l'égalité, porté par l'ancienne ministre de l'Éducation Najat Vallaud – Belkacem, montre la difficulté de ce sujet qui touche également à la sphère intime et centrale de l'identité de genre. La limite de l'intervention publique dans des domaines privés peut alors se poser.